

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	44	46

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
010-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Alain LÉBOUC - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés : Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents : Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémi BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2019 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les comptes de gestion de l'exercice 2019 dressé par le Receveur ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire du 4 avril 2019 adoptant le budget principal et les budgets annexes ;*

Monsieur le Président expose à l'assemblée communautaire les conditions d'exécution des budgets de l'exercice 2019 ;

Le Président ayant quitté la séance, le Conseil Communautaire siège sous la Présidence de Jean Nicolas ROUSSEAU conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Adopte le compte administratif du BUDGET PRINCIPAL de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	707 720.74 €	4 041 948.36 €
Recettes	527 503.10 €	4 152 497.85 €
Résultat de l'exercice	- 180 217.64 €	110 549.49 €
Excédent ou déficit reporté 2018	30 321.25 €	452 369.47 €
Résultat de clôture 2019	- 149 896.39 €	562 918.96 €

- Adopte le compte administratif du BUDGET ANNEXE « Zone d'activités du Champ de Courses » de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	1 141 989.62 €	862 791.52 €
Recettes	1 140 575.77 €	808 026.63 €
Résultat de l'exercice	-1 413.85 €	-54 764.89 €
Excédent ou déficit reporté 2018	-46 731.62 €	81 479.19 €
Résultat de clôture 2019	-48 145.47 €	26 714.30 €

- Adopte le compte administratif du BUDGET ANNEXE « Hôtel d'entreprises N°2 » de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	61 234.72 €	70 400.49 €
Recettes	58 634.58 €	98 780.27 €
Résultat de l'exercice	-2 600.14 €	28 379.78 €
Excédent ou déficit reporté 2018	6 271.19 €	-3 896.09 €
Résultat de clôture 2019	3 671.05 €	24 483.69 €

- Adopte le compte administratif du BUDGET ANNEXE « Développement économique » de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	2 796 719.68 €	2 646 152.18 €
Recettes	2 635 163.93 €	2 788 384.55 €
Résultat de l'exercice	-161 555.75 €	142 232.37 €
Excédent ou déficit reporté 2018	11 140.07 €	149 580.02 €
Résultat de clôture 2019	-150 415.68 €	291 812.39 €

- Adopte le compte administratif du BUDGET ANNEXE « Ordures Ménagères » de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	117 282.67 €	1 123 860.04 €
Recettes	116 945.13 €	1 054 444.66 €
Résultat de l'exercice	-337.54 €	-69 415.38 €
Excédent ou déficit reporté 2018	191 371.00 €	-14 051.35 €
Résultat de clôture 2019	191 033.46 €	-83 466.73 €

Les résultats des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2019 pour la Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville - Yerville sont en concordance avec les comptes administratifs 2019.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC10-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
56	44	47

Date de convocation 02 mars 2020
--

Date d'affichage

Numéro de Délibération 011-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Alain LEBouc -Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN- Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés: Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents: Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémi BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : AFFECTION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2019, le 11 mars 2020, ce jour.

BUDGET PRINCIPAL :

Considérant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 562 918,96 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent global de fonctionnement au 31/12/2019	562 918,96 €
---	--------------

Solde d'exécution d'investissement au 001	- 149 896,39 €
Solde des restes à réaliser	- 2 200,00 €
Besoin de financement	- 152 096,39 €

AFFECTATION	
Affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	152 096,39 €
Excédent de fonctionnement reporté au 002	410 822,57 €
Déficit d'investissement reporté au 001	-149 896,39 €

BUDGET ANNEXE « ZA CHAMP DE COURSES » ET BUDGET ANNEXE « HOTEL D'ENTREPRISES N°2 » FUSIONNES au 1^{er} janvier 2020:

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent global de fonctionnement au 01/01/2020	51 197,99 €
---	-------------

Solde d'exécution d'investissement au 001	- 44 474,42 €
Solde des restes à réaliser	0 €
Besoin de financement	- 44 474,42 €

AFFECTATION	
Affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	44 474,42 €
Excédent de fonctionnement reporté au 002	6 723,57 €
Déficit d'investissement reporté au 001	-44 474,42 €

BUDGET ANNEXE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE YERVILLE » :

Considérant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 291 812,39 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent global de fonctionnement au 31/12/2019	291 812,39 €
---	--------------

Solde d'exécution d'investissement au 001	- 150 415,68 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin de financement	- 150 415,68 €

AFFECTATION	
Affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	150 415,68 €
Excédent de fonctionnement reporté au 002	141 396,71 €
Déficit d'investissement reporté au 001	-150 415,68 €

BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES YERVILLE » :

Considérant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 83 466,73 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Déficit global de fonctionnement au 31/12/2019	- 83 466,73 €
--	---------------

Solde d'exécution d'investissement	191 033,46 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin de financement	0,00 €

AFFECTATION	
Affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	0,00 €
Déficit de fonctionnement reporté au 002	- 83 466,73 €
Excédent d'investissement reporté au 001	191 033,46 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC011-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	44	47

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
012-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés : Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents : Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémi BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION RESEAU ET D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA ZA DU BOIS DE L'ARC NORD

Monsieur le Président présente le projet du SDE76 pour l'affaire « Ext+EP - 2019-0-76752-M3037 » et désigné « rue des Tisserands » dont le montant prévisionnel s'élève à 151 727,47 € TTC et pour lequel de la Communauté de communes participera à hauteur de 13 612,98 € TTC.

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE :**

- D'adopter le projet ci-dessus ;
- D'inscrire la dépense d'investissement au budget annexe « Développement économique » de l'année 2020 pour un montant de 13 612,98 € TTC ;
- De demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC012bis-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	44	47

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
013-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Alain LÉBOUC - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés: Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents: Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémy BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : APPROBATION D'UN AVENANT AU CONTRAT DE TERRITOIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi N°2014-58 du 27 janvier 2014 portant modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) ;

Vu la loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

Vu la délibération N°54-2019 du 26 septembre 2019 approuvant le Contrat de territoire ;

Vu le Contrat de territoire, sa maquette financière et la convention territoriale d'exercice concerté signés le 5 décembre 2019 ;

Considérant la demande de la Région Normandie de prolonger jusqu'au 31 décembre 2021 la durée de la convention territoriale d'exercice concerté ;

Considérant la délibération de la Commune d'Yerville en date du 27 février 2020 concernant les travaux de réhabilitation, d'extension et de rénovation du CRJS ;

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver l'avenant à la convention territoriale d'exercice concerté portant la validité de celle-ci à l'échéance du contrat de territoire, soit jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- De demander au Président de la Région Normandie et au Président du Département de la Seine Maritime d'inscrire au Contrat de territoire la nouvelle fiche action « Requalification du CRJS d'Yerville » dont le coût total H.T. des travaux et de la maîtrise d'œuvre est estimé à 1 033 697 € ;

- De retenir les modalités de financement suivantes de l'opération :

Financements sollicités :

Revoyure du Contrat de territoire Plateau de Caux Doudeville-Yerville				Contrat de Ruralité 2020 du Pays Plateau de Caux Maritime	
Région - FRADT		Département - FDADT		DSIL Ruralité	
270 829 €	26,2%	270 829 €	26,2%	258 424 €	25,0%

- D'approuver la révision du Contrat de territoire et de sa maquette financière intégrant l'opération « Requalification du CRJS d'Yerville » et son plan de financement ;
- D'autoriser le Président à signer l'avenant au contrat de territoire, l'avenant à la convention territoriale d'exercice concerté et tous documents afférents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC013-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
56	44	47

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
014-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Alain LÉBOUC - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés: Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents: Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémy BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON FRANCE SERVICES

*Vu les statuts de la Communauté de communes ;
Considérant la labellisation de la « Maison France Services » de Doudeville au 1^{er} janvier 2020 ;
Considérant la convention départementale « France Services » signée le 20 février 2020 ;*

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- De solliciter un soutien financier auprès de l'Etat au titre du FNADT et des fonds inter-opérateurs pour l'année 2020 ;
- D'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC014-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	44	3

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
015-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés: Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents: Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémi BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ADHESION A SEINE-MARITIME ATTRACTIVITE

Considérant l'adhésion de la Communauté de communes à Seine-Maritime Attractivité, par délibération du 13 avril 2017 ;

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- De renouveler l'adhésion à Seine-Maritime Attractivité pour l'année 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC015-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	44	47

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
016-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Alain LÉBOUC - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés : Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents : Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémi BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOVATION DE L'HABITAT - VERSEMENT DE SUBVENTION

Sur avis favorable de la Commission Habitat,

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE le versement d'une subvention au titre des rénovations de l'Habitat :

- de 1 115,38 € à Madame Andrée DEGREMONT domiciliée à Etalleville (commission du 31/01/2019).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC016-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	44	47

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
017-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés : Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents : Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémi BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : TOURISME – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Considérant la reprise de la compétence Tourisme depuis le 1^{er} janvier 2020 ;

Considérant l'appel à projet 2020 du Département de la Seine Maritime « promotion touristique » dont la date limite de dépôt des candidatures est fixé au 20 avril 2020 ;

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- De réaliser en 2020 les outils de promotion touristique du territoire : édition d'un guide papier et création d'un site internet dédié ;
- De répondre à l'appel à projet « promotion touristique » du Département ;
- D'inscrire les crédits nécessaires au BP 2020 ;
- De solliciter le concours financier du Département pour les montants inscrits dans le plan de financement ou toute autre subvention auprès des organismes pouvant apporter une aide ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à cette opération ;
- D'arrêter les modalités de financements suivantes :

GUIDE TOURISTIQUE :

Postes de dépenses	Coût prévisionnel T.T.C.	
Edition d'un guide papier	10 000,00 €	
Total	10 000,00 €	

Postes de recettes		
Communauté de communes	6 000,00 €	60,00 %
Département de la Seine Maritime	4 000,00 €	40,00 %
Total	10 000,00 €	100,00 %

SITE INTERNET :

Postes de dépenses	Coût prévisionnel H.T.	
Création d'un site internet touristique	15 000,00 €	
Total	15 000,00 €	

Postes de recettes		
Communauté de communes	9 000,00 €	60,00 %
Département de la Seine Maritime	6 000,00 €	40,00 %
Total	15 000,00 €	100,00 %

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC017-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020
Affichage : 12/03/2020

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	44	47

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
018-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés : Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents : Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémi BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ENVIRONNEMENT - RACCORDEMENT ELECTRIQUE DE LA PLATEFORME DECHETS VERTS DE ROUTES - RD88

Monsieur le Président présente le projet du SDE76 pour l'affaire N°8444 et désigné « Raccordement électrique situé à Routes RD88 - Ext 2019 » dont le montant prévisionnel s'élève à 50 303,67 € TTC et pour lequel la Communauté de communes participera à hauteur de 25 151,83 € TTC.

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'adopter le projet ci-dessus ;
- D'inscrire la dépense d'investissement au budget principal de l'année 2020 pour un montant de 25 151,83 € TTC ;
- De demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC018-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	44	47

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
019-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Alain LÉBOUC - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés : Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents : Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémi BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : REGLEMENT DU LITIGE CONCERNANT LA VENTE DE L'HOTEL D'ENTREPRISES N° 1

Vu la délibération du 7 février 2019 ;

Monsieur le Président rappelle qu'aux termes d'un acte reçu par Maître Isabelle Raimbourg en date des 2,10 et 11 octobre 2019, la Communauté de communes a vendu à la société « Honore » l'Hôtel d'entreprise N°1 située sur la Zone d'activités du Champ de Courses à Doudeville.

Par mail du 21 octobre 2019, l'acquéreur a informé la Communauté de communes de désordres dans les locaux.

Monsieur Honore et la Communauté de communes ont convenu de mettre fin à ces réclamations par la prise en charge par la Communauté de communes d'une facture d'étanchéité d'un montant de 15 637,00 € HT.

Cette transaction sera conclue devant notaire et règlera définitivement toutes les difficultés liées à cette vente ainsi que toutes réclamations nées ou à naître.

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'inscrire au budget de la Communauté de communes les dépenses nécessaires au règlement du litige concernant la vente de l'Hôtel d'entreprises N°1 ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette affaire, notamment le procès-verbal de transaction devant notaire ;

- A compter de ce jour, les loyers pour l'occupation par Concept Isolation de l'atelier A de l'Hôtel d'entreprises N°2 sont dus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC019-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 11 mars 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	44	47

Date de convocation
02 mars 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
020-2020

L'an deux mille vingt, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU (pouvoir de Dominique LACHEVRES) - Julien LACHEVRE - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENDULCKE - Jean Michel DELAMARE - René SAGNOT - François BOUTEILLER - Claude LESEIGNEUR - Gisèle CUADRADO (pouvoir d'Erick MALANDRIN) - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Alain CORNU - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Mathilde ROUSSEL (suppléante) - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL (suppléant) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir de Patrice MATHON) - Luc LEFRANCOIS - Marie Cécile MASURE (suppléante) - Hilaire CAUMONT - Marie-France BEAUDOUIN - Yves PETIT - Olivier LECONTE - André LARCHEVEQUE - Gérard TIERCELIN - Marcelle DUSSAUX - Yves FOURNIL - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Olivier RICOEUR - Rémy BONAMY - Emmanuel SAUNIER - Odile NEUFVILLE - Alfred TRASSY-PAILLOGUES - Daniel COLLARD - Jean-Jacques DEMARES - Françoise HERVIEUX.

Excusés : Josiane CERVEAU - Erick MALANDRIN (pouvoir à Gisèle CUADRADO) - Jean Pierre DORE - Francisca POUYER - Léon TAISNE - Jean Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Philippe CORDIER - Philippe FERCOQ - Dominique LACHEVRES (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU).

Absents : Daniel DURECU - Emeric GEMEY - Laurence GUENOUX - Fanny TERRY - Arnaud LAURENT.

Monsieur Rémi BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : APPLICATION DES DECISIONS DE JUSTICE CONCERNANT LE SMITVAD

Vu l'ordonnance du Tribunal Administratif de Rouen en date du 13 mai 2019 concernant Le Havre Seine Métropole ;

Vu la décision du Conseil d'Etat en date du 7 novembre 2019 concernant le SEVEDE venant aux droits de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;

Vu la décision du Conseil d'Etat en date du 5 février 2020 concernant le SEVEDE ;

Vu la décision du Conseil d'Etat en date du 5 février 2020 concernant Fécamp Caux Littoral Agglomération ;

Considérant que par ces décisions de justice il a été enjoint aux collectivités sorties du SMITVAD, sous peine d'astreinte :

- D'apporter leurs déchets à la société Valor'Caux ;
- De verser à la société Valor'Caux leur quote-part des redevances R2 et R3 ;
- De verser à la société Dexia Crédit Local leur quote-part de la redevance R1.

Considérant que la Communauté de communes conteste devoir verser au SMITVAD des participations exceptionnelles au titre de la défaillance des collectivités sorties ;

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

Dans la défense des intérêts de la Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville - Yerville,

- De demander au SMITVAD qu'il exige des collectivités sorties l'application pure et simple des arrêts du Conseil d'Etat sans aucune transaction ;

- De demander au SMITVAD qu'il sollicite des collectivités sorties le règlement du préjudice causé depuis le 1^{er} janvier 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20200311-CC020-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Affichage : 12/03/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12 mars 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Alfred TRASSY-PAILLOGUES